

# Journées Patrimoine écrit

à Dole et Dijon, 16 et 17 juin 2016  
« Croître & décroître »

Programme, fiche d'inscription et informations pratiques

Les 12<sup>èmes</sup> journées Patrimoine écrit auront lieu à Dole (le 16 juin) et à Dijon (le 17 juin) sur le thème « Croître et décroître ».

Ces journées sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des médias et des industries culturelles et Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté), la Médiathèque du Grand Dole, la Bibliothèque municipale de Dijon, le Centre régional du livre de Bourgogne et l'ACCOLAD agence régionale de coopération livre audiovisuel documentation.

Pour vous inscrire, merci de compléter intégralement ce formulaire avant le **30 AVRIL 2016**

**Pour tout renseignement contactez :**

- CRL Bourgogne : Alice ZUNINO [jpe2016@crl-bourgogne.org](mailto:jpe2016@crl-bourgogne.org)
- ACCOLAD Franche-Comté : Pascale MILLY [pascale.milly@livre-franchecomte.com](mailto:pascale.milly@livre-franchecomte.com)
- Bibliothèque municipale de Dijon : Caroline POULAIN [cpoulain@ville-dijon.fr](mailto:cpoulain@ville-dijon.fr)
- Médiathèque du Grand Dole : Rodolphe LEROY [rodolphe.leroy@grand-dole.fr](mailto:rodolphe.leroy@grand-dole.fr)



## Programme

Programme en cours de finalisation

### Jeudi 16 juin (Dole - Dijon) - Croître

#### - 9h Accueil (Hôtel de Ville, place de l'Europe, 39100 Dole)

- Ouverture par le Directeur du livre et de la lecture et par le Président du Grand Dole et le Député-Maire de Dole ou leurs représentants
- Conférence inaugurale « **Patrimoine immatériel et métiers du patrimoine, jalons de réflexion pour une prise en compte du rôle des bibliothèques** », Christian Hottin (Conservateur en chef du patrimoine, en charge de l'ethnologie et du PCI à la direction des patrimoines - ministère de la Culture et de la Communication)

#### ESPACES

- « **Un exemple étranger : plan de conservation et gestion dynamique des collections à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne** », Jean-Claude Albertin (Directeur adjoint de la BCU)
- Flash enquête : la place disponible dans les magasins de conservation (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne Franche-Comté)

#### DÉJEUNER

Buffet sur place (participation 20 euros)

#### ESPACES (suite)

- 14h « **Les nouvelles réserves du Musée des Beaux-Arts de Dijon, du programme à l'exploitation** », Sandrine Balan (Conservatrice du patrimoine, responsable du pôle recherche et gestion des collections, Direction des Musées et du Patrimoine de Dijon )
- « **Croître sans limite ! De l'aisance à l'embonpoint ? La conservation des archives définitives : l'exemple des Archives départementales de la Nièvre** », Jean-Marie Linsolas (Directeur des Archives départementales de la Nièvre)

#### PATRIMONIALISATION

- « **Les éphémères, un patrimoine à traiter** », Florence Ferran et Olivier Belin (Maîtres de conférences en littérature française, Université de Cergy-Pontoise, laboratoires AGORA et LDI, responsables du programme PatrimEPh, patrimonialisation des éphémères)
- « **La bibliothèque, les collectionneurs et les donateurs** », Marc-Edouard Gautier (Directeur adjoint, conservateur en charge des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale d'Angers)
- « **Un point sur les dispositifs d'aide à l'acquisition** », Noëlle Balley (Chef du bureau du Patrimoine - DGMIC - Ministère de la Culture et de la Communication)
- « **Le dépôt légal imprimeur** », Thierry Grognet (Inspecteur général des Bibliothèques)

#### DÉPART EN CAR POUR DIJON

#### 17H30 VISITES A DIJON

**19H COCKTAIL** offert par la Ville de Dijon, en présence de Christine Martin, adjointe au maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals, et de Bernard Falga, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne - Franche-Comté

## Vendredi 17 juin (Dijon) - Décroître

- **9h30 Accueil** (Bibliothèque patrimoniale - 3 rue de l'École de Droit ou Bibliothèque La Nef - 1 place du Théâtre)

- Ouverture par Christine Martin, adjointe au maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals

- Questions juridiques : (dé)patrimonialisations (intervenant à venir)

### DÉPATRIMONIALISATION

- « **Le chantier des collections de la Bibliothèque Stanislas à Nancy (2013-2019)** », Claire Haquet (Conservateur, responsable de la Bibliothèque Stanislas et du Patrimoine) et/ou Lucie Behr (responsable du Dépôt légal imprimeur)

- **Un point sur le travail de la Bibliothèque du Campus Condorcet**, Stéphanie Groudiev (Chef de projet Bibliothèque)

- Flash enquête : la fréquentation des fonds patrimoniaux (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne Franche-Comté)

### DÉJEUNER

Buffet sur place (participation 20 euros)

### RAISONNER LE PATRIMOINE ? COOPÉRATION ET ÉCHELLES DE TRAVAIL

- 14h « **Partager la conservation : l'exemple des plans régionaux et le rôle des structures régionales pour le livre** », Delphine Henry (Coordinatrice d'Interbibly, Présidente de la commission FILL Lecture Publique et Patrimoine) et « **La conservation partagée des livres pour la jeunesse en Bourgogne** » Alice Zunino (Directrice adjointe du CRL Bourgogne)

- « **Comment diminuer sa facture de stockage numérique ?** », Henry Ferreira-Lopes et Pierre Emmanuel Guilleray (Conservateurs, Directeur et chargé de la numérisation à la Bibliothèque municipale de Besançon)

- Flash enquête : les budgets dédiés aux acquisitions patrimoniales (résultats des enquêtes menées auprès des BMC et des bibliothèques de Bourgogne Franche-Comté)

Thème et intervenant à venir

- **15h30 CLÔTURE**

## Informations pratiques

NE TARDEZ PAS À RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT ! Plusieurs hôtels dijonnais affichent déjà complet à cette période.

### Pour vous rendre à la Médiathèque du Grand Dole

Depuis la gare : [bit.ly/1P1hKkb](http://bit.ly/1P1hKkb)

En voiture. Parkings : <http://www.doledujura.fr/web/guest/stationnements>

### Les hébergements à Dole

<http://www.tourisme-paysdedole.fr/hotels/liste-2000037.htm>

### Pour vous rendre à la Bibliothèque municipale de Dijon (lieu des conférences à venir)

Depuis la gare à la bibliothèque patrimoniale : [bit.ly/1QOfnn2](http://bit.ly/1QOfnn2)

Depuis la gare à la bibliothèque la Nef : [bit.ly/1Rr7u9J](http://bit.ly/1Rr7u9J)

En voiture : - parking payant, 34 rue du Petit-Potet (ouvert de 7h à 20h)

- parking payant Sainte-Anne, rue Sainte-Anne

### Les hébergements à Dijon

[http://ot-dijon.fr/fr/dijon\\_hebergement.htm](http://ot-dijon.fr/fr/dijon_hebergement.htm)

# Formulaire d'inscription

## Vos coordonnées

**\*Obligatoire**

Nom, prénom\* :

Institution de rattachement\* :

Adresse professionnelle :

Courriel\* :

Numéros de téléphone :

**Merci d'indiquer les temps du colloque auxquels vous souhaitez participer en cochant les cases ci-dessous proposées :**

### **Le jeudi 16 juin (Dole)**

- Participation au colloque à Dole (Hôtel de Ville - Place de l'Europe)
- Participation au buffet-déjeuner à Dole (Hôtel Dieu - 1, rue Bauzonnet). Paiement préalable par chèque à l'ordre d'ACCOLAD d'un montant de 20 euros à envoyer à ACCOLAD (37 A rue Édouard-Frossard, 90300 Cravanche)

Trajet Dole - Dijon jeudi 16 juin à 16h

- Je m'y rends par mes propres moyens
- Je m'y rends par le car mis à disposition par les JPE (service gratuit)

Visite à Dijon jeudi 16 juin à 17h30 (ATTENTION : nombre de places limité, inscriptions par ordre d'arrivée.

#### **Un seul choix possible)**

- Bibliothèque - salles historiques, manuscrits de Cîteaux et fonds gourmand
- Musée des Beaux-Arts - collections Moyen-Âge et Renaissance
- Musée archéologique - Exposition « Donnant, Donnant. Vœux et dons aux dieux en Gaule romaine »
- Musée Magnin - Hôtel particulier et collection Jeanne et Maurice Magnin

Cocktail offert par la Ville de Dijon à 19h (bibliothèque patrimoniale, 3 rue de l'École de droit)

- Je participe
- Je ne participe pas

### **Le vendredi 17 juin (Dijon)**

- Participation au colloque (Bibliothèque patrimoniale - 3 rue de l'École de droit ou Bibliothèque La Nef - 1 place du Théâtre)
- Participation au buffet-déjeuner (Bibliothèque patrimoniale, 3 rue de l'École de droit). Paiement préalable par chèque à l'ordre d'ACCOLAD d'un montant de 20 euros à envoyer à ACCOLAD (37 A rue Édouard-Frossard, 90300 Cravanche)